

viv' Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 54 – Mai 2021

La Mairie vous accueille :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Le samedi 29 mai 2021 de 9h à 12h
MAI 2021 : de préférence sur rdv

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h

En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Contact : 02.41.77.04.49

contact@saint-augustin-des-bois.fr

www.saint-augustin-des-bois.fr

[Facebook.com/saintaugustindesbois49](https://www.facebook.com/saintaugustindesbois49)

<https://twitter.com/StAugustinDBois>

La maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

URGENCES

Urgences : 112

Samu : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 116 117

Pharmacie de garde : 32 37

Gendarmerie : Bécon les Granits,

Avenue de la Clercière.

Tél. 02.41.77.90.17

En cas d'urgence : composez le 17

SERVICES

Collecte des ordures ménagères :

Syctom du Loire Béconnais,

Tél : 02.41.77.49.26

Accueil périscolaire :

Centre polyvalent, rte de Saint-Georges

Tel : 02.41. 77.08.45 / 07.57.41.86.07

enfance@saint-augustin-des-bois.fr

Bibliothèque intercommunale :

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

Mercredi de 17h00 à 18h30

Samedi de 10h30 à 12h00

Accueil de Loisirs associatif « Le bois enchanté »

Centre polyvalent, rte de Saint-Georges

Siège : CSI l'atelier

5 rue de Savennières

49170 Saint-Georges-sur-Loire.

Tél : 06 33 01 97 73 - 02 41 39 17 11

Directeur : Cédric Lejard

Mail : leboisenchante@csi-latelier.fr

Collecte ordures ménagères : mercredi 12 & jeudi 27 mai

CABARET DE PLEIN AIR

Cette année pour la fête de la musique, l'Échappée Belle et Familles Rurales vous proposent un cabaret de plein air, le vendredi 18 juin 2021 à partir de 19h. Au programme, deux spectacles musicaux : *Les épines de Mymi Rose* et *Panatchao*, ainsi qu'un "panier artistique". Étant donné les circonstances, nous serons probablement tenus à un nombre limité de personnes ; il faudra sans doute réserver et respecter un protocole sanitaire renforcé. Nous vous donnerons plus de détails dans le prochain numéro du Viv'Ensemble début juin. Découvrez déjà l'affiche :

Familles rurales et L'Échappée Belle présentent le

Cabaret de plein air

Les épines de Mymi Rose
+ Panatchao steelband
+ un panier artistique

vendredi
18 JUIN 2021
ST AUGUSTIN DES BOIS

Près du centre polyvalent

19h
restauration
à emporter
/ entrée
participation
libre



L'Échappée Belle,
10 rue de Cholet, 49370 Becon-Les-Granits
02 41 39 14 84 / <https://lechappeebelle.org>

Association Familles rurales
1 place de l'église,
49170 Saint-Augustin-des-Bois
06 79 23 74 89



ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES : VOTEZ LES DIMANCHES 20 & 27 JUIN 2021

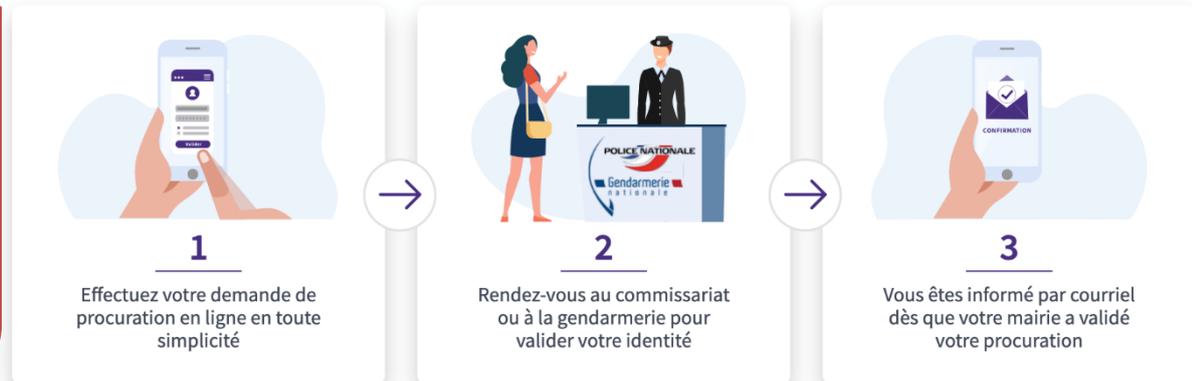


En raison du contexte sanitaire, les élections départementales et régionales, initialement prévues en mars 2021, sont reportées en juin. Les scrutins se tiendront les 20 et 27 juin 2021. **Vous avez jusqu'au vendredi 14 mai 2021 pour vous inscrire sur liste électorale**, en ligne de préférence ou par voie postale (permanence à la mairie de 10h à 12h ce vendredi 14 mai) : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367

Vous pouvez d'ores et déjà vérifier si, et où, vous êtes inscrit sur :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Si vous souhaitez faire une procuration, rendez-vous sur maprocuration.gouv.fr. Vous devrez renseigner la civilité, les noms, prénoms et date de naissance de votre mandataire. Pour mémoire, ce dernier doit avoir 18 ans minimum et voter dans la même commune que vous.



Au fait, à quoi servent ces élections départementales et régionales ?

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle du département ?

Quel est le rôle de la région ?

101 départements
4108 conseillers départementaux élus pour 6 ans

SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE, SANTÉ

Personnes âgées Aide sociale à l'enfance Handicap

Le département instruit et finance le RSA et l'APA

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Protection des espaces naturels
Voirie départementale

SDIS (service départementaux d'incendie et de secours)

ÉDUCATION, CULTURE, SPORT

Collèges Sauvegarde du patrimoine
Bibliothèque de prêt Infrastructures sportives
Musées départementaux

18 régions
1758 conseillers régionaux élus pour 6 ans

Transports et mobilité

Emploi et formation

Education (lycées) et enseignement supérieur

Economie, innovation et tourisme

Aménagement du territoire et transition écologique

Agriculture, forêt, pêche

Sport et culture

Santé

DÉCLARATION DE REVENUS EN 2021 – IMPÔTS SUR LE REVENU**IMPOTS.GOUV.FR**L'impôt s'adapte
à votre vie

Depuis la mise en place du prélèvement à la source, le paiement de votre impôt sur le revenu est facilité. Cependant, il est toujours nécessaire de déclarer ses revenus pour faire le bilan de l'année qui s'est écoulée et bénéficier, le cas échéant, d'un remboursement, ainsi que pour mettre à jour votre taux de prélèvement à la source.

Les dates limites de dépôts des déclarations pour le Maine-et-Loire sont fixées :

- au 1^{er} juin 2021 pour les déclarations sur internet ;
- au 20 mai 2021 pour les déclarations papier, pour les seuls contribuables qui ne disposent pas d'internet et les primo-déclarants.



Vous pourrez modifier votre déclaration jusqu'à la date limite. Pensez à vérifier les informations préremplies par l'administration. [Faites votre déclaration en ligne !](#)

Retrouvez toutes les informations au **08 09 40 14 01 (service des impôts)** ou sur :

www.impots.gouv.fr/portail/www2/minisite/declaration/je-declare-mes-revenus-en-ligne.html

DONS DE GRAINES & SEMIS

Vous avez découvert, dans le numéro précédent, le fameux Jardin pédagogique. Vous avez des graines ou semis que vous souhaiteriez donner aux enfants ? Vous pouvez dès à présent les déposer au centre polyvalent aux horaires des temps périscolaires.

Pour toute question, vous pouvez contacter le 07 57 41 86 07.

**DÉMARCHAGES ABUSIFS**

Il a été signalé, sur l'ensemble du Maine-et-Loire, des démarchages abusifs. Si vous êtes démarchés, exigez d'emblée la carte professionnelle de votre interlocuteur. En cas de doute, ne donnez pas accès à votre logement. Dans le cas où vous arriveriez à un accord, vous pouvez demander un devis : il existe un temps minimum légal de rétraction. Enfin et de tout temps, restez vigilants et pensez à verrouiller votre habitation. N'hésitez pas à signaler tout incident à la Gendarmerie de Bécon au 02 41 77 90 17.

LE CLOS DES ROSES

En plein cœur du bourg, à deux pas de la mairie et de la bibliothèque, le Clos des Roses comprend 12 maisons individuelles adaptées aux besoins des personnes seniors ou en situation de handicap.

Autonomes dans un environnement agréable et facile d'accès, cette opération innovante offre aux locataires un accompagnement dans le souci du maintien à domicile.

Pour plus d'informations sur les logements et conditions d'accès, s'adresser à la mairie : 02 41 77 04 49.

**BRUIT - ERRATUM ARRÊTÉ PREFECTORAL N°2018/29 DU 12 AVRIL 2018**

Nous vous transmettions, dans le bulletin du mois d'avril, les plages horaires à respecter concernant les activités dont l'intensité sonore ou le caractère répétitif est susceptible de nuire à la qualité de la vie collective.

En complément de ce qui a été indiqué, une trêve doit toujours être marquée à la mi-journée, samedi compris.

En somme, les travaux bruyants réalisés par des particuliers ne peuvent être effectués que :

- les **jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h à 19h30**,
- les **samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**,
- les **dimanches et jours fériés de 10h à 12h**.

Merci à chacun de respecter ces horaires et de veiller à respecter le repos des voisins.

RANDONNÉES À SAINT AUGUSTIN-DES-BOIS

Envie de sortir ? Pourquoi ne pas emprunter les sentiers de randonnées pédestres qui sillonnent nos contrées ? En effet, trois circuits vous invitent à découvrir le patrimoine de Saint-Augustin-des-Bois. Au travers des plateaux ou des bois, aux abords de la propriété Landeronde... Il ne reste plus qu'à choisir. Ces boucles vont de 6 à 10,5 km. Le balisage sera prochainement revu.

En attendant, les cartes sont disponibles en téléchargement sur le site de la commune : <http://www.saint-augustin-des-bois.fr/Tourisme> ou à l'accueil de la mairie.

ARRIVÉE D'UNE STAGIAIRE COMMUNICATION : MARIE

La mairie s'inscrit dans une démarche de promotion de la formation professionnelle, en accueillant régulièrement des stagiaires dans le cadre de leurs formations.

C'est dans cette dynamique que Marie est arrivée à la mairie de Saint-Augustin fin mars et jusqu'à fin août, au sein du service communication. Ses principales missions sont axées sur la mise en œuvre du nouveau site internet de la commune, la mise en place d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants, ainsi que la rédaction du bulletin municipal.

Marie, originaire de la région angevine, est en alternance pour l'obtention d'un Bachelor Marketing, Communication et Publicité. Marie a des projets plein la tête, comme visiter trois continents différents, avoir une moto et habiter à la campagne.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



TANSPORT SOLIDAIRE DU CCAS

Le CCAS propose un échange de services entre citoyens : devenez conducteur bénévole ou bénéficiaire si vous êtes en difficulté pour vous déplacer.

Des trajets solidaires occasionnels, planifiés et justes !

TRANSPORT SOLIDAIRE
QUAND MOBILITÉ RIME AVEC SOLIDARITÉ
LE TEMPS D'UN TRAJET

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
CCAS Saint-Augustin-des-Bois
Tel : 02 41 77 04 49

CIAS
Vallées du
Haut-Anjou
Renseignements
Vincent Bossé - 07 57 41 62 09

PRÈS DE CHEZ VOUS

MARCHÉ DU PETIT FAITEAU

Le marché du Petit Faîteau rouvre ses portes à l'occasion d'un marché de printemps les vendredis 30 avril et 7 mai 2021, de 16h à 19h. Les vendredis suivants, le marché vous accueillera de 17h à 19h et ce, pendant toute la durée du couvre-feu (17h30-20h hors couvre-feu).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter :

www.facebook.com/marchedupetitfaiteau/

Ferme du Petit Faîteau
Route de St Augustin – Saint-Georges-sur-Loire

ACTIVITÉS SPORTIVES

En ce qui concerne la reprise des activités sportives en extérieur, les associations et la mairie de Saint-Augustin-des-Bois mettent tout en œuvre pour permettre une reprise en ce mois de mai. Celle-ci est envisagée en extérieur. Sous réserve de l'évolution sanitaire et des restrictions qui peuvent évoluer.

Vous serez informés par vos associations dès que possible.

RENDEZ-VOUS NATURE EN ANJOU



Jeu de piste autour de la découverte de l'ENS (Espace Naturel Sensible) :

Culture Biome vous accueille au Parc de la Grande Romagne à Val d'Erdre-Auxence (Villemoisian) le mercredi 5 mai de 10h à 12h.

Par groupe de 6 personnes. Gratuit. Inscription obligatoire. Les enfants doivent être accompagnés.

Contact : animation@culturebiome.fr ou 06.25.73.67.55

NOUVEL ENTRAINEUR À L'OBVA

La mairie de Saint Augustin-des-Bois se joint à l'Olympique Bécon-Villemoisian-Saint-Augustin pour souhaiter la bienvenue à son nouvel entraîneur : Stéphane Richard ! Fort de ses expériences de formateur, bien connu du football angevin et de ses alentours, le coach accompagnera les équipes séniors.

L'article : <https://obva.footeo.com/actualite>

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 mai 2021** par mail à communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie.

Ne pas jeter sur la voie publique

